VIVRE À MELLE

AUTOMNE 2021

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #115

MÉNOC PLAGE
P4 *Perspectives*

COMMENT **Y** ALLEZ-VOUS ?
P8 *Mobilité - Enquête*

TOUS S'EN MÊLENT
P9 *Bilan*

melle

Retrouvez l'info sur www.ville-melle.fr

Mercredis sur la route

Visite de la ville par le Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées, pour le maintien du label.

Concours Races mulassières du Poitou

Concert de l'Ensemble Obbligato organisé par "Etoiles de Compostelle"

Animation de clôture du chantier international
Les jeunes ont poursuivi la construction de l'observatoire du Pré aux Demoiselles, près du Lavoir de Loubeau

Le magnifique travail de fleurissement de nos jardiniers communaux durant l'été

Venue de la délégation belge de la ville de Melle dans le cadre du jumelage entre nos deux communes

Projection de films patrimoniaux des années 70 offerts par les familles Gayot et Pineau à la ville de Melle

Erratum VAM n°114 : La plantation d'arbres dans les écoles et les lycées (Projet 1000 arbres) du printemps 2021 était une action menée par le Lions Club de Melle Pays Mellois et non par le Rotary.

2 | RÉTROSPECTIVE en images
3 | L'ÉDITO du maire
4 | MELLE à 360°
AMÉNAGEMENT / URBANISME
Ménoc Plage
ENVIRONNEMENT
Le renard
ACTION SOCIALE
L'accès aux droits
VIE QUOTIDIENNE
Comment Y allez-vous ?
9 | LA VILLE et vous
SERVICES MUNICIPAUX
Service Relations aux habitants
VIE CITOYENNE
Tous s'en mêlent
Melle en vues
13 | MAIS ENCORE ?
INFOS COMMUNAUTAIRES
14 | AGENDA et INFOS PRATIQUES
15 | Tribune des élus
16 | LA P'TITE histouère

VIVRE À MELLE AUTOMNE 2021 JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #115

VIVRE À MELLE #115
AUTOMNE 2021
Directeur de publication : Sylvain Griffault.
Ont participé à la rédaction : Agnès Bernard, Christophe Chauvet, Béatrice Courtin, Hélène Dallaud, Elsa Diaz Torrès, Sylvain Griffault, Bruno Herbout, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Fabienne Manguy, Sara Nurse, Pierre Ouvrard, Mélanie Bernard- Rivière, Inès Rougeaux, Jérôme Texier.
Conception graphique et maquette : Marie Cherrier Georget.
Crédits photographiques : Didier Darrigrand, Ville de Melle, Yan Os, Theva Andrès.
Crédit illustrations : Freepik
Dépôt légal : à parution
Impression : Prim'Atlantic, Imprimerie Bouchet 79400 Saint-Maixent-l'École
Distribution : Ville de Melle
Contact : Service Développement local et Éducation populaire Mairie de Melle
Tél. 05 49 27 24 56
Courriel : Inès Rougeaux i.rougeaux@ville-melle.fr

Ce journal est imprimé sur papier Lenza Green de Torraspapel, 100% recyclé, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.

FAIRE DE SON MIEUX

Pour toutes et tous, une nouvelle année commence. Une année scolaire. Une saison sportive ou culturelle. Une année qui commence en automne et se termine avec l'été, moment souvent propice au repos mérité après des mois ponctués d'engagements.

Si de manière générale, nous espérons toujours, toutes et tous, un peu plus d'exceptionnel ou d'extraordinaire, je ne pense pas me tromper si je dis que nous sommes nombreux à espérer que cette année sera la plus normale possible.

Depuis presque deux ans, peu de scolarités se sont déroulées normalement. Les saisons associatives, sportives et culturelles ont démarré mais se sont très vite arrêtées. Les collectivités ont pris un certain retard sur leurs projets d'investissement (la nôtre comme les autres) qui ont véritablement somnolé et se réveillent petit à petit mais au rythme de ce que les entreprises et prestataires peuvent absorber.

Dans tous ces domaines, dans notre commune, rien ne s'est totalement arrêté, rien ni personne n'a été abandonné. L'activité semble redémarrer tranquillement sans soubresauts et en essayant de réassocier le plus grand nombre. Et cela grâce à des salariés et professionnels, à des bénévoles et des dirigeants associatifs, à des élus et des agents du service public qui ont fait de leur mieux et qui s'apprêtent à continuer.

Nous avons pris, dans ce mandat, des engagements de solidarité et de résilience. Ces deux années nous auront toutes et tous mis à l'épreuve et c'est ensemble que nous avons fait de notre mieux pour franchir l'obstacle. Sans nous être obligés à un résultat improbable, nous nous sommes imposés de mettre ensemble en œuvre tous les moyens pour que les choses se passent au mieux.

Nous souhaitons reprendre une activité normale, rien d'anormal à espérer que l'exceptionnel et l'extraordinaire pimentent aussi cette année qui commence. Alors continuons, toutes et tous à faire de notre mieux, c'est déjà beaucoup et c'est s'assurer de ne pas être déçu même si tout ne se passe pas comme prévu.

Sylvain GRIFFAULT,

Maire de Melle

Partenaires du projet, l'agence d'architecture Claire Archaimbaud, l'association La Bêta-Pi et la librairie Le Matoulu ont animé des soirées d'été pour recueillir idées et souhaits pour l'avenir de la place et du quartier.

AMÉNAGEMENT / URBANISME

MÉNOC PLAGE : LE SQUARE DU PALAIS EN PERSPECTIVES

La commune, lauréate du dispositif « Accélérateur de projets citoyens », porté par le Ministère de la Transition écologique, a lancé cet été une opération Ménoc Plage pour intriguer et susciter des débats autour de l'hôtel de Ménoc. En effet, le quartier a subi de nombreuses modifications jusqu'à l'aménagement que nous connaissons aujourd'hui.

L'hôtel de Ménoc est un hôtel privé, auquel la famille Ménoc a donné son nom. En 1846, l'architecte Pierre Segrétain transforme cet imposant logis datant du XIVe siècle, en palais de justice.

Le tribunal fut ensuite agrandi par une nouvelle construction en 1863. L'ensemble, qui comprend deux tours de style médiéval, une salle d'audience de tribunal, conservée intacte, est assez hétérogène, de style néo-gothique.

Initialement, l'hôtel de Ménoc n'était pas accolé au « square » tel qu'aujourd'hui mais faisait partie d'un îlot bâti, comme l'atteste le cadastre de 1832. Ce sont les différentes modifications de l'hôtel qui ont conduit à la démolition d'une grande partie des habitations voisines et ainsi, à la création d'un square entouré de grilles de fer forgé renfermant un parc. Depuis, les grilles ont été supprimées et l'espace retravaillé de manière à l'ouvrir sur l'extérieur mais nous constatons tous que l'ensemble est plus que perfectible.

Autour du Ménoc mais aussi de l'espace Goirand et de l'église Saint-Savinien, la municipalité souhaite engager une réflexion avec les habitants et usagers quant à l'émergence d'un Quartier Culturel Créatif (QCC). Un tel lieu est un quartier dans lequel la densité des équipements culturels, économiques et de création artistique génèrent une dynamique locale et un écosystème créatif.

L'opération Ménoc Plage a ainsi associé plusieurs partenaires, riverains et usagers de l'espace public. L'agence d'architecture Claire

Archimbaud, l'association La Bêta-Pi, nouvellement implantées dans le quartier, et la librairie Le Matoulu ont ainsi chacun à leur manière fait parler de l'espace public et du lien avec les usages, présents et souhaités. L'artiste Michel André, alias Croctoo, a sur l'ensemble de ces animations réalisé de magnifiques croquis sur les perspectives évoquées, tantôt réalistes, utopistes ou volontairement provoquants.

L'ensemble a été restitué par le bureau d'études EntrELiEux lors des Journées Européennes du Patrimoine. De nouvelles étapes mèneront à l'évolution du quartier dans les années à venir.

Carte postale dentelée colorisée probablement éditée dans les années 1950-1955, envoyée en 1956.

Croctoo croque toutes les idées des habitants.

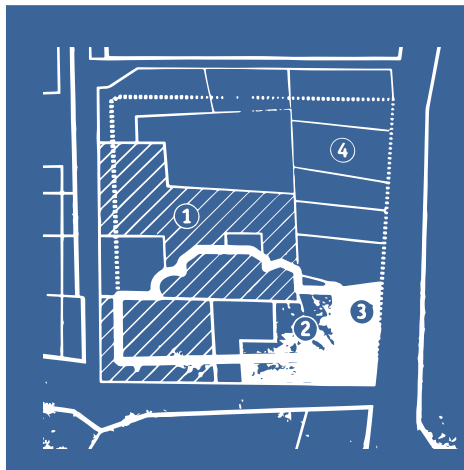

CADASTRE DE 1832

① Hôtel de Ménoc
② Premier Temple
③ Emplacement de la Chapelle supposée dédiée à Sainte Radegonde
④ Maisons d'habitations qui fermaient l'îlot

AUJOURD'HUI

Hôtel de Ménoc actuel
Square du Palais

La librairie Le Matoulu sort ses livres... pour dire et écrire les souhaits des habitants.

Restitution des idées lors des Journées Européennes du Patrimoine.

AMÉNAGEMENT / ENVIRONNEMENT

LE RENARD, UN PERSONNAGE LOCAL

Le renard roux fait partie du patrimoine naturel et culturel de nos campagnes. Il y jouit depuis toujours d'une image positive dans l'imaginaire collectif. Et pourtant ! Il est très souvent considéré comme nuisible en France. Sa chasse est autorisée toute l'année et sans limite de nombre : 500 000 renards seraient ainsi tués tous les ans par piégeage, déterrage ou tirs !

Vos commentaires, témoignages et questions autour de ce sujet sont bien entendu les bienvenus par courrier ou par mail à ***lerenard@ville-melle.fr***

Parce que la municipalité est attentive à la biodiversité sur le territoire communal, et parce qu'elle réfléchit plus spécifiquement au statut particulier de cet animal, nous avons rencontré ces dernières semaines celles et ceux qui d'une manière ou d'une autre ont affaire au goupil. Soit qu'ils le défendent, comme l'ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages), soit qu'ils le chassent, comme le font les cinq associations de chasse de la commune nouvelle.

Pour l'ASPAS, les arguments écologiques, scientifiques et éthiques ne manquent pas pour défendre la cause du renard. Celui-ci est un maillon essentiel de la chaîne alimentaire, préservant l'équilibre fragile entre prédateurs et proies. Volontiers charognard, il participe à l'élimination d'animaux malades et de cadavres, évitant ainsi la propagation d'épidémies. Auxiliaire agricole, il protège l'agriculture de façon écologique en réduisant l'usage de produits toxiques et coûteux. Un renard peut en effet, à lui seul, consommer de 3000 à 6500 campagnols en une année.

Des études établissent que la régulation du renard par l'homme est contre-productive : les naissances étant stimulées par les destructions, elle induit un phénomène de compensation. Sans intervention humaine, les populations s'équilibreraient d'elles-mêmes. Dans le canton de Genève, où sa chasse est interdite depuis 40 ans, le renard ne pullule pas, car sa reproduction est limitée en fonction de la quantité de proies. Dans le Doubs, à la demande des agriculteurs, le renard a même été réintroduit pour sauvegarder leurs récoltes ravagées par les rongeurs.

Pour les associations de chasse, il est un prédateur important pour le petit gibier. Il impose donc en milieu naturel et sauvage l'introduction régulière d'animaux d'élevage qui, eux-mêmes, deviennent ses proies. Il est réputé porteur de maladies parfois transmissibles à d'autres animaux ou à l'homme, comme la gale, ou l'échinococcose (ou ténia du renard), qui impose de laver tout fruit ou légume ramassé au sol dans des lieux qu'il aurait pu fréquenter. La rage, dont il fut un des relais a, elle, complètement disparu. Il est aussi le principal accusé quand des basses-cours peu protégées sont attaquées. Les associations locales évaluent sa population de manière stable à environ 300 individus sur notre territoire, malgré un prélèvement de près de 100 chaque année.

La commission environnement est donc désormais complètement informée, elle qui envisage de proposer au conseil municipal et au maire de demander à la préfecture le retrait du renard de la liste départementale des espèces dites « nuisibles » (aujourd'hui appelées « Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts, ESOD »). La décision qui sera prise ne contentera pas toutes les parties, les échanges décrits ici le montrent. Mais le rôle d'une municipalité est de faire des choix tout en maintenant un dialogue constructif avec toutes et tous.

Avant toute décision, vos commentaires, témoignages et questions autour de ce sujet seront, bien entendu, les bienvenus.

RENARD ROUX, GOUPIL

Famille : Canidés
Genre : Vulpes
Longévité : environ 3 ans
Taille au garrot : 35 à 45 cm
Longueur (du museau à la queue) : entre 57 et 80 cm (+ 30 à 45 cm de queue) • **Poids :** de 3,5 à 9,5 kg avec une moyenne de 6 à 7 kg
Période de reproduction : En hiver avec le rut dès décembre. Naissance de 2 à 6 renardeaux après 53 jours de gestation • **Milieux :** Lisières, forêts, plaines, montagnes, champs agricoles, villes, etc.

Atelier Agilité numérique au Bêta-Lab

ACTION SOCIALE

GUICHET UNIQUE, INCLUSION NUMÉRIQUE, L'ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS LES HABITANTS

Depuis plus d'un an la commission ouverte Action sociale travaille à la mise en place d'un Guichet Unique d'accès aux droits pour tous « ne doublant pas les services existants et permettant une accessibilité réelle et humaine aux services administratifs et à l'information sur les droits »[1], à la mairie de Melle.

Ce lieu unique, ouvert à tous, pourra proposer aux habitants l'accès à différents services, administratifs, sociaux, du quotidien ; les renseigner sur les démarches à réaliser notamment en ligne ; les orienter précisément vers des professionnels, partenaires du projet. Il prolongera et développera les services déjà proposés par la Mairie et le point informatique d'aide aux démarches en ligne du CCAS.

Ce projet s'inscrit au sein d'un travail mené à l'échelle de la Communauté de Communes Mellois en Poitou, par des acteurs locaux (la Mutualité Sociale Agricole – MSA –, le Centre Socio-Culturel du Mellois, La Bêta-Pi, la CAF 79, Bidouille et Informatique, la ville de Melle, son CCAS et sa médiathèque, l'association Internet et vous, l'Épicerie Sociale du Pays Mellois, le Département avec l'Antenne Médico-sociale de Melle, l'association Mot à Mot...) qui agissent ensemble sur la question de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique par l'apprentissage des usages et développement des compétences internet et téléphonie que ce soit pour des besoins administratifs ou de loisirs.

Ces acteurs, partenaires du projet communal de Guichet Unique, seront aussi des personnes ressources sur tous les volets de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique en faveur de tous.

Le guichet unique de la ville de Melle se mettra progressivement en place à partir du début de l'année 2022. Dans cette attente et afin de poser les bases du futur guichet unique, deux actions vont voir le jour dès cet automne :

› **La mise en place d'un « numéro unique », le 05 49 27 24 58** qui aura pour objectif d'orienter les habitants vers les acteurs qui pourront apporter des réponses adaptées aux questions et difficultés qu'ils rencontrent, en lien avec le numérique et l'accès aux droits... (Démarches en ligne, formation, matériel...).

› **L'arrivée d'un Conseiller Numérique France Service à la mairie de Melle** qui, en lien avec les acteurs communaux œuvrant pour l'accès aux droits, aura en charge de sensibiliser les habitants aux enjeux du numérique, les soutenir dans leurs usages quotidiens, les accompagner dans la réalisation de leurs démarches administratives notamment en ligne et contribuer à la mise en place du Guichet Unique.

1 Projet issu du programme municipal 2020

VIE QUOTIDIENNE

COMMENT "Y" ALLEZ-VOUS ?

ISOLEMENT SOCIAL DES PERSONNES ÂGÉES, PERTE D'AUTONOMIE, DIFFICULTÉS DE TRANSPORT, QUELS MOYENS DE PRÉVENTION ?

En janvier dernier, la commission Vie Quotidienne rencontrait Cyrille Gallion, directeur de l'association CIF-SP (Centre d'Information et de Formation du Service à la Personne), dans le cadre du projet de mobilité sur notre commune.

L'objectif de l'association est de lutter contre l'isolement social des personnes âgées en faisant de la prévention à propos de la perte d'autonomie. **Mais qu'en est-il concernant le transport ?**

Cyrille Gallion définit le « transport solidaire » comme un service d'entraide citoyenne mettant en relation des bénéficiaires en grande fragilité et des chauffeurs bénévoles pour celles et ceux qui rencontreraient momentanément ou définitivement des difficultés de déplacement.

Une coopération avec le CIF-SP et notre CCAS nous permettrait de travailler sur le transport solidaire. Les difficultés liées à la santé, l'isolement, la paupérisation et l'inactivité rencontrées pas nos aînés étant encore plus présentes, voire exacerbées dans le contexte sanitaire actuel dont il faut tenir compte, nous confortent dans ce choix.

Cet axe de travail est donc en concordance avec le dossier « Navette communale » travaillé par la commission depuis plusieurs mois.

Rachel de l'association CIF-SP fait tester l'équipement de simulateur de vieillissement à Monsieur le Maire

COMMENT CE TRANSPORT SOLIDAIRE SE MET-IL EN PLACE ?

Les grandes étapes >>>>>>>>>>

Étape 1 > PLAN DE COMMUNICATION

Le CIF-SP et la commune élaborent un plan de communication : enquête de besoin, bulletin municipal, flyer, affiches... CIF-SP réalise ces outils.

Étape 2 > RÉUNIONS PUBLIQUES

Le CIF-SP et la commune organisent des réunions publiques auxquelles sont conviées les taxis et les services d'aide à domicile dans un souci de non concurrence, mais pour exposer au contraire leurs complémentarités, et répondre aux questions en matière d'assurances, de délais, etc.

Étape 3 > VALIDATION DES DOSSIERS

La commune reçoit les dossiers d'inscription pour validation selon les modalités décidées en concertation. Les dossiers validés sont transmis à la plate-forme de transport solidaire du CIF-SP.

Étape 4 > MISE EN RELATION

Les bénéficiaires du dispositif contactent la plate-forme de transport solidaire du CIF-SP selon leurs besoins au quotidien.

Pour de plus amples renseignements, rapprochez-vous de la commission Vie Quotidienne.

De gauche à droite : Anne Bertin (Remplaçante), Agnès Bernard, (Responsable de service), Céline Moreau, Marjorie Lamy (Remplaçante), Véronique Fournier, Jenny Fouillet.
Absentes le jour de photo : Nadège Ferron, Virginie Gireaudeau, Fabienne Mouton.

SERVICES MINICIPAUX

LE SERVICE RELATIONS AUX HABITANTS

Elles sont sept agents à temps plein ou partiel et actuellement deux remplaçantes pour assurer l'accueil des habitants de la commune nouvelle de Melle.

Leurs missions sont variées :

- **Informer, renseigner, orienter** les administrés ;
- **Délivrer des copies d'actes d'État Civil :** naissances, mariages, décès enregistrés sur le territoire communal ;
- **Délivrer divers imprimés :** dossiers de permis de construire, déclarations préalables, attestations d'hébergements, concessions dans les cimetières ou espaces cinéraires ;
- **Préparer la rédaction d'arrêtés d'occupation du domaine public,** notamment pour les emménagements, déménagements ou travaux chez les particuliers ;
- **Gérer le recensement service National et le recensement de la population ;**
- **Gérer les inscriptions sur la liste électorale, les inscriptions scolaires ;**
- **Gérer les échanges entre administrés et élus** (demandes de RDV, doléances...) ;
- **Sur rendez-vous : réceptionner et transmettre aux services de l'État des dossiers de cartes nationales d'identité et passeports.**

La relation directe aux habitants nécessite de faire preuve de beaucoup de patience et de bienveillance afin d'apporter les réponses adaptées aux diverses situations dans leurs domaines de compétences, et le cas échéant diriger les personnes vers les services concernés (ex : la Communauté de Communes Mellois en Poitou pour les ordures ménagères ou les rendez-vous au centre de vaccination...).

La réorganisation nécessaire des services administratifs de la Commune Nouvelle a été déstabilisée notamment en raison du contexte sanitaire, mais la continuité des services a pu être assurée principalement à la mairie de Melle.

L'accueil du public dans les mairies déléguées de Mazières-sur-Béronne, Paizay-le-Tort, Saint-Léger-de-la-Martinière et Saint-Martin-lès-Melle est désormais effectif depuis la fin du mois d'août.

La permanence habituelle du samedi matin a repris à la mairie de Melle : vous pouvez y rencontrer également l'élu d'astreinte aux heures d'ouverture sans rendez-vous.

Les personnes dotées d'une connexion informatique sont invitées à consulter le site de la ville de Melle (ville-melle.fr) où elles trouveront nombre de renseignements utiles à la réalisation des démarches administratives.

Retrouvez les horaires d'ouverture des mairies en page 15, rubrique "Infos pratiques".

VIE CITOYENNE

TOUS S'EN MÊLENT, RETOUR SUR L'ÉVÉNEMENT

La nouvelle municipalité s'était engagée à mettre en place un événement fédérateur pour la commune nouvelle de Melle, afin d'incarner une identité collective pour nos cinq communes déléguées. Associations, bénévoles, agents communaux, élus, toutes et tous se sont mobilisés pour transformer le 14 juillet en grande fête de la fédération. Retour sur une journée pleine de bonne humeur, de joie, de partage, de rencontres et de découvertes.

Dès le matin, sur les communes déléguées de Mazières-sur-Béronne, Paizay-le-Tort et Saint-Martin-lès-Melle, randonnée vélo pour les uns, balade-découverte pour les autres, et quelques courageux qui se retrouvent autour du terrain de foot pour taper le ballon.

"Je me suis lancée à préparer une rando pour faire découvrir un coin de la nouvelle commune de Melle, grâce à l'Assemblée Citoyenne d'octobre 2020, qui m'a donné envie de prendre ce risque. J'ai été un peu débordée par l'affluence le jour J, mais promis, s'il y a récidive ce sera amélioré grâce à l'association March'à Melle."

"Je découvre des endroits pour revenir en balade avec mes petits-enfants, l'ambiance est très sympathique, c'est l'occasion de rencontrer du monde et de faire du vélo, mon mari veut même s'inscrire dans un club..."

À midi, apéro musical, pique-nique, repas sorti du panier ou préparé par les foyers ruraux, un moment convivial en musique sur les trois sites.

L'après-midi est consacrée aux jeux et autres activités pour tous, avant de se retrouver à Saint-Martin pour une démonstration de salsa, un atelier lecture, la découverte du Dagographe, et pour écouter l'école de musique du Pays Mellois, le tout en dégustant des produits locaux ou en profitant d'un moment partagé autour de la buvette.

"Ici, c'est l'atelier lampions, on les fabrique avec des boîtes de conserve pour le feu d'artifice ce soir, les enfants se régalent..."

Les Z'Yvettes lancent la soirée en musique avant le feu d'artifice tiré du stade, puis la fête reprend avec le groupe Zéphir.

Notre premier « Tous s'en mêlent » marque le début d'une aventure qui continuera dans les années à venir. Il reste du travail pour qu'au fil du temps la municipalité offre chaque année un nouveau programme, de nouvelles découvertes, de nouveaux services, de nouvelles expériences. Cet événement fédérateur du 14 juillet a montré que les habitants sont sensibles au modèle participatif, et cela malgré les dysfonctionnements inhérents aux expériences nouvelles.
À toutes et tous, un grand merci et à l'année prochaine !

2e ASSEMBLÉE CITOYENNE DE MELLE

LE 20 NOVEMBRE
de 10 h à 12 h
AU METULLUM

Élaboration d'une carte subjective : Véritable carte « d'amour » des habitants pour leur territoire, elle est élaborée à partir de nos souvenirs, histoires de lieux, impressions, rêveries, croyances...
Pour que notre territoire se raconte à d'autres... allumons le projecteur !

Assemblée ouverte à tous et à toutes !

VOUS AVEZ MOINS DE 35 ANS ? VOUS SOUHAITEZ PRENDRE PART À LA VIE CITOYENNE DE VOTRE COMMUNE ?

Rejoignez-nous au sein du conseil de veille... Le conseil de veille ? Il s'agit d'un groupe de citoyens ayant pour mission **d'évaluer, une fois par an, le respect des engagements pris lors des élections de 2020.**
Plus d'informations auprès de Béatrice Courtin, adjointe en charge de la Vie citoyenne : béatrice.courtin@ville-melle.fr

LA VILLE RÉPOND À VOS QUESTIONS

— Les haies qui débordent, les herbes trop hautes... vous faites quoi ?

Depuis le 17 décembre 2013, le Parlement européen impose aux États membres de prendre une mesure sur l'interdiction de tailler les haies et les arbres durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux. Par arrêté ministériel en date du 24 avril 2015, la France a choisi pour l'application de cette interdiction une période allant du 1er avril au 31 juillet.
Si la réglementation concerne en premier lieu les agriculteurs et les collectivités gestionnaires de l'entretien, il est évident que la destruction et/ou l'entretien de haies, par exemple dans un jardin, en pleine période de reproduction, est particulièrement néfaste pour la faune sauvage.

Un autre point d'interrogation concerne le fauchage des bandes d'accotement pour limiter le développement de la végétation le long des voies départementales. Ce sont les services du Département qui effectuent le fauchage en priorité aux carrefours et autour des panneaux de signalisation. À titre d'information, ce ne sont pas moins de 80 agents et une vingtaine d'engins qui dégagent les abords des routes sur tout le département pour garantir une meilleure visibilité et donc de meilleures conditions de sécurité aux usagers.
Les voies communales quant à elles, sont entretenues par les services de la commune.

VIE CITOYENNE

OPÉRATION **MELLE EN VUES**

Participer à la vie de sa commune peut prendre différentes formes. Certains se sont impliqués dans des commissions municipales ouvertes, dans l'assemblée citoyenne, dans des groupes de travail. Cela peut être également jeter un regard nouveau sur notre cadre de vie. Nous y vivons sans parfois y prêter attention.

La commission Vie Citoyenne a proposé de s'arrêter quelques instants sur ces lieux de vie, sur ces riches patrimoines qui nous entourent en initiant ce projet « Melle en vues ».
Ouvert à toutes et tous, le principe consiste à photographier un lieu que l'on apprécie pour le partager avec le plus grand nombre, mais également photographier un endroit qu'il faudrait améliorer, et proposer des idées ou des solutions.

Photographier des endroits appréciés comme "Un joli petit pont de pierres à Paizay-le-Tort"

Toutes les photos envoyées ont été exposées le 14 juillet dans la salle des fêtes de Saint-Martin-lès-Melle avec les commentaires associés et des cartes des cinq communes permettant de situer l'endroit où a été pris le cliché.
La possibilité de laisser des commentaires a été donnée à tous les visiteurs. Les photos et commentaires ayant été regroupés par commune déléguée, sont dorénavant à la disposition des commissions afin que leur travail tienne compte des remarques des habitants. L'opération « Melle en vues » sera renouvelée régulièrement afin de recueillir leurs suggestions au cours du mandat. Toutes les propositions seront examinées, mais toutes ne pourront être retenues, pour cause techniques ou budgétaires.

Photographier des endroits à améliorer comme "Favoriser l'accès piéton pour rejoindre le lavoir de Loubeau au niveau de l'ancienne gendarmerie."

Mais encore ? INFOS COMMUNAUTAIRES

MELLOIS EN POITOU 2030

La communauté de communes Mellois en Poitou s'engage dans l'élaboration d'un projet de territoire. Il s'agit de dépasser l'horizon d'un mandat pour construire une vision commune du territoire dans lequel nous souhaitons vivre.

Se projeter dans l'avenir, construire des politiques publiques répondant aux défis d'aujourd'hui et de demain que posent les questions suivantes :

- **Comment voulons-nous vivre et nous épanouir d'ici à l'horizon 2030 ?**
- **Sur quelles ressources pouvons-nous nous appuyer pour être attractifs ?**
- **Quelles valeurs souhaitons-nous faire vivre ?**

10 rencontres publiques sont organisées sur le territoire sous forme d'ateliers participatifs permettant à la population de contribuer à la définition des orientations stratégiques de Mellois en Poitou à l'horizon 2030.

RÉUNIONS LES PLUS PROCHES DE MELLE

- Le 16 nov, 20h, Brioux-sur-Boutonne, la Boutonnaise
- Le 1er déc, 20h, Lezay, Salle des fêtes
- Le 8 déc, 20h, Sepvret, Salle des sources
- Le 14 déc, 20h, Saint-Romans-lès-Melle, Salle des fêtes (co-voiturage 19h30 mairie de Melle)

*Programme complet et questionnaire participatif en ligne sur le site de la communauté de communes : **melloisenpoitou.fr/les-actions/projet-de-territoire***

La commune de Melle accueillera quant à elle un événement communautaire public et participatif consacré à la validation de ces orientations au printemps 2022.

INFOS COMMUNAUTAIRES

UN NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

À la suite de la fusion des collectivités en 2017, les élus, réunis le 14 octobre 2019, ont fait le choix de mettre en place un nouveau mode de collecte des ordures ménagères sur tout le territoire.

Ce changement se traduira bientôt par un arrêt du ramassage des poubelles individuelles en porte à porte, chaque commune disposant à l'avenir de bacs collectifs à disposition côte à côte sur la voie publique pour les ordures ménagères et pour le tri des emballages recyclables, à 200 m maximum des habitations. Les papiers et le verre se collecteront toujours sur les Points d'Apport Volontaire avec un nombre de colonnes augmenté sur certaines communes. Les enjeux sont multiples :

- **harmoniser la collecte** sur l'ensemble du territoire ;
- **conserver un service de proximité et de qualité** facilitant le dépôt et le tri sélectif, et en améliorant la propreté ;
- **s'inscrire dans le Programme Local** de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés ;
- **faciliter le tri** et donc les performances de recyclage ;
- **améliorer la sécurité** au travail des équipes de collectes ;
- **optimiser** les tournées et réduire l'impact environnemental en réduisant les points d'arrêts ;
- **maîtriser le coût global.**

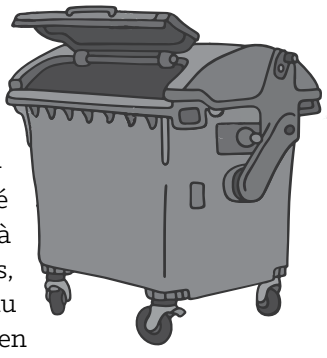

En amont, la concertation avec chaque commune permettra de choisir les meilleurs emplacements conciliant les besoins des communes et ceux du service collectes de la communauté de communes. Ces réflexions, déjà menées dans plusieurs communes, seront menées dans la nôtre au premier semestre 2022, la mise en œuvre suivra tout au long de l'année. Par la suite, une évaluation permanente permettra de mesurer l'efficacité du dispositif.

>>> En attendant le démarrage du nouveau dispositif, il est rappelé aux habitants collectés actuellement en poubelles individuelles, de bien vouloir les sortir la veille au soir, l'équipe de ramassage pouvant être amenée à modifier les horaires de passage en raison de contraintes techniques ou sanitaires.

Contact : Direction de l'environnement
32, route de Beausoleil - 79500 Melle
Tél. : 05 49 27 56 79 - Site : melloisenpoitou.fr

AIRE DES **GENS DU VOYAGE**

Cet été, l'aire des gens du voyage de Melle a été vandalisée. Les structures en place (blocs sanitaires, eau, électricité...) ne sont plus utilisables, posant des problèmes sanitaires et de sécurité pour les personnes qui y sont accueillies.

La Communauté de Communes Mellois en Poitou qui a en charge la gestion de cette aire des gens du voyage se trouvant devant l'obligation d'une rénovation conséquente, a sollicité la ville de Melle pour connaître les possibilités de terrains communaux a minima équipés, qui pourraient accueillir les familles semi-sédentaires revenant chaque année pour la période scolaire.
Le temps des travaux sur l'aire vandalisée, les familles seront accueillies jusqu'en avril prochain sur le parking forain, proche du rond-point de la colonne, retenu par l'ensemble des partenaires impliqués. Les riverains du site ont été informés par la Communauté de Communes. Ce site, déjà viabilisé en eau, électricité et assainissement, disposera après un aménagement, de deux bungalows comprenant des sanitaires et un bureau d'accueil social et de régie.
La Communauté de Communes et la ville de Melle assureront conjointement et quotidiennement l'accueil social, technique ainsi que la régie de cette aire provisoire.

Agenda et lieux toujours sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires gouvernementales.

DU 13 OCT AU 2 NOVEMBRE
Cinéma jeune public
Le Meliès

JEUDI 14 OCTOBRE | 18h30
Soirées scientifiques de Melle
« Le paysage animal »
Metullum - Gratuit

VENDREDI 15 OCTOBRE | 19h
Jazz au boul, avec Villa Violet
Café du Boulevard

SAMEDI 16 OCTOBRE | 10h
Cueillettes dans les vergers communaux (pommes, poires, noix, châtaignes) avec le Collectif Melle Aliment-Terre
RDV à 10h à la médiathèque

VEN 22 & SAM 23 OCTOBRE
Festival du plancher
Metullum

SAMEDI 23 OCTOBRE | 21h
Concert Les petites lèvres
Café du Boulevard

DIMANCHE 24 OCTOBRE | 10h-17h
Atelier de transformation des fruits de saison (compote, jus de pomme, etc.) *Apportez vos fruits, si vous n'en avez pas vous pourrez récupérer ceux récoltés dans les vergers les samedis précédents. Repas partagé le midi.*
Salle des associations de Saint-Martin-lès-Melle

SAMEDI 30 OCTOBRE | 21h
Concert Le Bonheurt
Metullum

LUNDI 1er AU MARDI 30 NOVEMBRE
Cinéma Le mois du doc
Le Meliès

DU 2 NOV AU 24 DÉCEMBRE
Exposition d'Aurore Lalande
"L'Humanité amoureuse"
Médiathèque

VENDREDI 5 NOVEMBRE | 18h30
Spectacle Même si dehors - Frangélik
Salle des fêtes de Charzay, Mazières-sur-Béronne

SAMEDI 6 NOVEMBRE | 20h45
Concert Lior Shoov + Jenny Dahan
Metullum

LUNDI 8 NOVEMBRE | 20h30
Cap monde Madagascar
Le Meliès

VENDREDI 12 NOVEMBRE
Jazz au boul, avec Iagua!
Café du Boulevard

SAMEDI 20 NOVEMBRE | 21h
Concert Dimoné
Café du Boulevard

SAMEDI 3 DÉCEMBRE | 21h
Cabaret All'arrabbiata
Metullum

LUN 6 DÉCEMBRE | 10h & 14h
Jeunesse musicale de france
Ciné-concert Crin-Blanc
Metullum

VENDREDI 10 DÉCEMBRE
Jazz au boul
Café du Boulevard

SAMEDI 18 DÉCEMBRE | 21h
Cabaret La Goguette d'Enfer
Café du Boulevard

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE | 16h
Ballet La Belle au bois dormant
Metullum

SAMEDI 8 JANVIER | 17h
Ciné-concert Lumières
Metullum

SAMEDI 8 JANVIER | 21h
Concert Daniel Zimmermann
Café du Boulevard

LUNDI 10 JANVIER | 20h30
Cap monde La route napoléon

SAMEDI 15 JANVIER | 21h
Théâtre Saccage
Metullum

SAMEDI 22 JANVIER | 13h30 & 21h30
Stage et Concert Salsa

JEUDI 27 JANVIER | 18h30
Soirées scientifiques de Melle
« Statistique et esprit critique »

SAM 29 & DIM 30 JANVIER | 21h & 13h
Concert Tribal Jâze
Café du Boulevard

Les Ateliers de la Simplicité

PROGRAMME 2021-2022 à Melle au Bêta-Lab

Club enfant D.I.Y. écolo (6/12 ans)
Fabrication de produits (dentifrice, baume à lèvres, pâte à modeler...), expérimentations, jardinage, cuisine.
D'octobre à juin: chaque 2e mercredi du mois de 14h30 à 16h30.
Tarif : 130€ à l'année, 100€ petits budgets, Pass'culture de la commune accepté.

Ateliers de fabrication de produits du quotidien (Tout public)
Fabrication de lessive, shampoings, produits d'entretien, crème hydratante... Les participants fabriquent et repartent avec 3 produits et les recettes.
Chaque dernier samedi du mois de septembre à juin (sauf décembre).
Tarif abonné : 140€ l'année pour 9 ateliers soit 2 ateliers gratuits.
Ateliers à l'unité : 20 € plein tarif, 18 € pour les adhérents et petits budgets.

Infos pratiques

3919 ARRÊTONS LES VIOLENCES

Service public.fr
CHANTAGE, INJURES HUMILIATION, COUPS...
Les victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, un numéro accessible 24h/24 et 7j/7 depuis le 30 août 2021.

TRANSPORT À LA DEMANDE
Un service gratuite du CCAS
> Les jeudis de 14h à 17h, réservation au 05 49 27 24 53 ou au 07 85 35 95 98
> Les mardis après-midi et les vendredis matin, la navette municipale circule. Melle-Centre, Résidence Saint-Jacques, Château de Chaillé, sans réservation.

Plan à télécharger sur le site de la Ville : mairie-melle.fr/files/Navettecommunale(1).pdf

DÉCHÈTERIE DE MELLE
Horaires d'hiver du 1/10 au 31/03/22 : Lun. au sam. 9h30 à 12h & 14h à 17h.

MAJORITÉ MUNICIPALE
« Cinq Comm'Une »

L'enseigne Leader Price a définitivement fermé au mois de septembre. La municipalité a été mise devant ce fait accompli il y a quelques mois, elle l'est à nouveau quant à la continuité d'une activité sur le site. En effet, si nous souhaitons le maintien d'une activité alimentaire, accessible à tous, à proximité immédiate du centre-bourg, ce n'est pas le choix de l'enseigne Leader Price rachetée récemment par Aldi et qui a les cartes en mains.
La majorité municipale est très mobilisée pour trouver une alternative, des pistes sont à l'étude malgré des marges de manœuvre contraintes.
Cette mobilisation répond à nos engagements de maintenir un niveau de service pour tous dans toute la commune, de contribuer, perpétuer, soigner et faire grandir les liens sociaux. Le pot de fer contre le pot de terre, acte 1...
La création en cours d'un poste de « Conseiller numérique France Service » s'inscrit dans cette lignée. Cet agent, qui prendra ses fonctions en octobre accompagnera chacun dans ses démarches numériques (CAF, Impôts, Carte grise, création de comptes, initiation à Internet, etc.). Il s'agit là du premier étage de notre projet de Guichet Unique.
De même, notre souci de solidarité et de resserrement des liens sociaux ne se limitant pas à nos voisins immédiats, saluons le vote par le Conseil municipal de juillet d'un soutien moral et financier (1000 euros) à SOS Méditerrannée.

Johnny Bertrand, Line Billaud, Virginie Boursier, Pascal Brunet, Anne Girault, Christophe Chauvet, Beatrice Courtin, Liliane Coutineau, Hélène Dallaud, Bertrand Devineau, Elsa Diaz, Floriane Gicquiaud, Sylvain Griffault, Bruno Herbout, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Kévin Logette, Christian Lusseau, Fabienne Manguy, Pierre Ouvrard, Francois Pothier, Sylvain Puteaux, Mélanie Rivière, Françoise Servant, Jeff Simioni, Cathy Suire, Jérôme Texier.

« Ensemble MELLE se renouvelle »

Bonjour à toutes et à tous,
Un début de normalisation de la vie quotidienne est entamé et mécaniquement, l'économie connaît un fort redémarrage. Tous les secteurs indiquent une amélioration, l'industrie, la construction, les services, le commerce, la consommation. Le retour au niveau d'avant la pandémie prendra encore du temps.
Nous souhaitons aborder l'accessibilité pour les personnes âgées et handicapées en créant un trottoir d'accès au centre-ville depuis l'EHPAD « les jardins de la Béronne » ; soutenir les personnes éloignées du centre-ville et évaluer l'isolement, la mobilité, les aides, Internet, l'accès à la culture…
Nous soutenons l'accueil des nouveaux migrants en provenance d'Afghanistan.
Et surtout encourager la vaccination par une communication soutenue et un affichage visible, maintenir les gestes barrière.
Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle fin d'été et une bonne rentrée.

Muriel Sabourin Benelhadj, Christian Vezien, Sylvie Lajoie, Jean-Christophe Pénigaud

« S'unir pour réussir »

Oh la belle bleue, Oh la belle rouge, Oh la belle verte, Oh le beau « pétard mouillé» ; Hélas encore une fois cette équipe municipale n'a vraiment pas le sens créatif, pourtant n'est ce pas la qualité première d'un élu, d'être créatif, imaginatif. Le but était de fédérer autour d'un événement l'événement je ne l' ai pas trouvé, pourquoi, l'offre d'animation n'était pas à la hauteur ; Qu'est ce qui a été proposé, des animations banales : promenade à pied, à vélo, jeux de cartes, rien d'original. Il fallait proposer des jeux inter-communaux, qui auraient mobilisés les communes associées, en créant des jeux sportifs et intellectuels, avec à la fin une remise de trophée qui aurait été remise en jeu l'année suivante. Ça aurait permis de faire participer les élus et citoyens. Quoi de plus sympa et amusant que des jeux inter-communaux autour d'une piscine.

Claude Lacotte, Véronique Bassereau

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition. Les textes sont publiés tels que transmis par les différentes listes.

HORAIRES DES MAIRIES

LUNDI Saint-Léger..... 9h-12h
Mazières..... 14h-17h
Melle..... 14h-17h

MARDI Melle..... 9h-12h
Saint-Martin..... 10h-12h
Paizay..... 14h-17h

MERCREDI Melle..... 9h-12h
Melle..... 13h30-17h

JEUDI St Léger 9h-12h
Melle 14h-17h

VENDREDI Melle 9h-12h
Melle 14h-17h
Saint-Martin 15h-17h

SAMEDI Melle 9h30-12h

LE FONCTIONNEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE a été prévu pour permettre l'accès à ce service public en garantissant des conditions correctes de travail et de service avec :
> des créneaux d'ouverture au public, sur présentation du pass sanitaire,
> des créneaux dédiés au *drive*, sans pass sanitaire.

Réservation, informations : 05 49 27 91 09
mediatheque.melle@wanadoo.fr

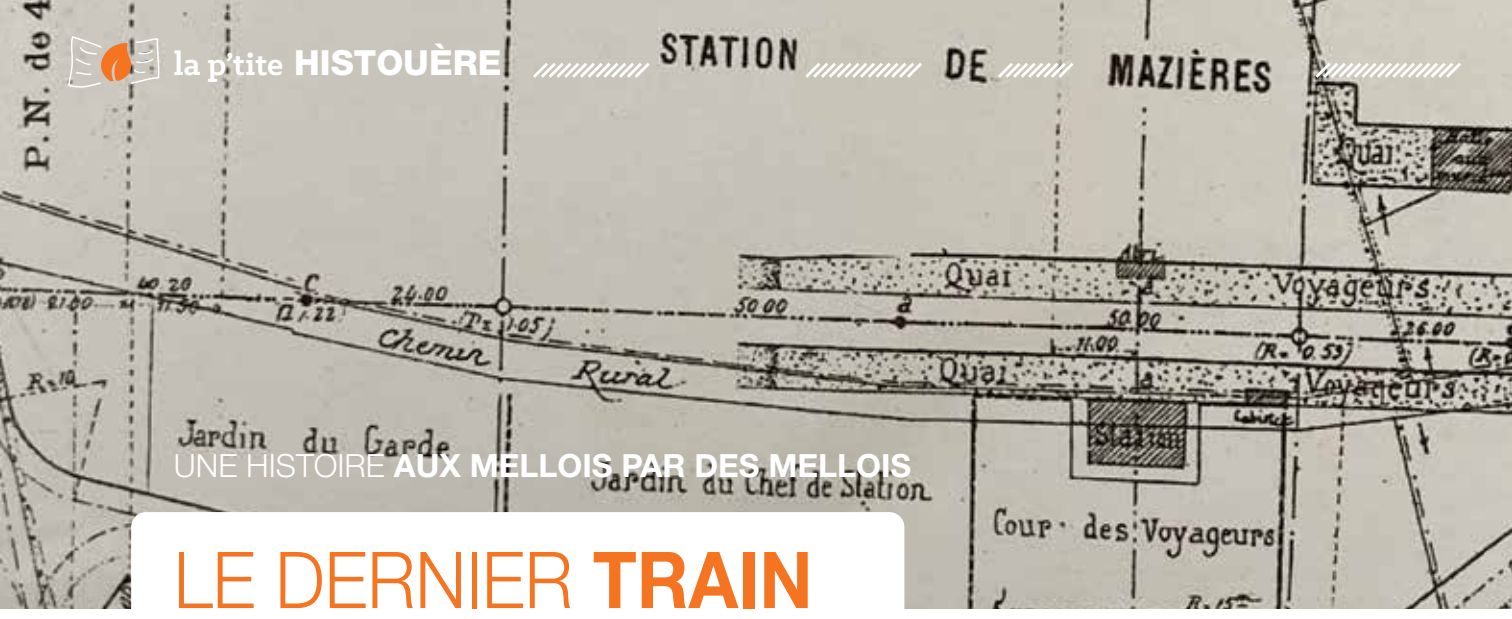

UNE HISTOIRE **AUX MELLOIS PAR DES MELLOIS**

LE DERNIER **TRAIN**

Une histoire racontée par **Marcel et Nicole Baffereau, Marie Bernard et Pierre Bernard,** illustrée par une photo confiée par Nicole, prise le 22 mai 1977 au Petit Beauvais, la veille de la fermeture de la ligne, et redessinée par Coralie Radoux.

Souvenirs partagés, Pierre et Marie racontent…

– Avec mes parents et mon grand père, on allait décharger les sacs d'engrais qui arrivaient par le train. Jusqu'au bâtiment de stockage, ça en faisait des allers-retours avec la brouette !!! On utilisait aussi le petit wagonnet. Je me souviens bien de ce petit wagonnet : j'aimais grimper dedans et le laisser rouler jusqu'à la voie de garage ! »

– C'était un travail fastidieux, heureusement, on ne faisait pas ça tous les jours !!!

– Je me souviens qu'avec les copains, on avait essayé de faire dérailler le train en mettant des cailloux sur les rails !!! Heureusement, ça n'a jamais marché !

Nicole se souvient …

– Moi j'étais garde-barrière de la maisonnette du Petit Beauvais de 1967 à 1977. À l'époque, il n'y avait déjà plus de trains de voyageurs, ce n'étaient que des trains de marchandises. Quand on est arrivé, il n'y avait ni électricité ni eau courante dans la maison. On a dû attendre 1 an pour l'électricité et 3 ans pour l'eau !

Mon travail, c'était de fermer les barrières des deux côtés de la route 1/4 h avant l'arrivée du train, deux fois par après-midi, du lundi au samedi. Si je devais m'absenter, c'est la voisine, ancienne garde barrière elle aussi, qui me remplaçait. Les gardes-barrières, c'était surtout des femmes, leurs maris étaient souvent des cheminots. On n'était pas beaucoup payé, environ 80 F de l'époque mais nous n'avions pas de loyer à verser.

Dernier passage du train au Petit Beauvais, le 22 mai 1977

LE TRAIN A ÉTÉ MIS EN SERVICE EN 1885 à Melle. La ligne reliait au départ Ruffec à Niort, en passant par Chef-Boutonne, Brioux, Mazières et Melle. Une gare et pas moins de cinq maisonnettes de garde-barrières se situaient dans la commune de Mazières-sur-Béronne. Le train passait à heures régulières. Jusqu'au début des années 1960, il transportait des voyageurs et des marchandises. À partir de cette date, seuls les trains de marchandises ont continué à circuler jusqu'en 1977, date de la fermeture de la ligne (démontée en 1979). Lors de sa fermeture, nombre de gardes-barrières ont acheté la maisonnette à la SNCF.

Sources : Mazières-sur-Béronne au XXe siècle de Roger Tirand.

Vous avez une histoire à raconter ? Un témoignage ? Un lieu ou une personnalité à présenter ?
Partagez-la avec tous : Mairie de Melle, Service Développement local et Éducation Populaire
Vivre à Melle - Quartier Mairie 79500 Melle - i.rougeaux@ville-melle.fr